



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



213/2474 - 70ème anniversaire de la signature du Traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) - 18/04/2021-
© MEAE/Jonathan Sarago

Archives diplomatiques

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Dossier pédagogique

LES DEBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE, 1950-1954

Un succès et un échec !

L'Europe à la fin du 19^e siècle domine le monde, concentre puissance et richesse. Mais, durant la première moitié du XX^e siècle, elle connaît deux guerres mondiales qui apparaissent comme des « guerres civiles européennes ». L'idée d'une union européenne envisagée dès le 19^e siècle apparaît comme une solution au déclin et face aux menaces.

Mais comment peut-on construire l'Europe quelques années après la fin de la guerre ?

REPERES CHRONOLOGIQUES

8 mai 1945 : capitulation allemande

16 avril 1948 : création de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) chargée de répartir les aides du Plan Marshall entre les pays européens

5 mai 1949 : naissance du Conseil de l'Europe, plus ancienne organisation intergouvernementale européenne mais sans grand pouvoir

9 mai 1950 : déclaration de Robert Schuman à l'origine de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

8 octobre 1950 : Plan Pleven proposant la création d'une armée européenne ou Communauté européenne de défense (CED)

30 août 1954 : les députés français votent majoritairement contre la CED qui ne verra jamais le jour

BIOGRAPHIE

Les « pères de l'Europe »

Jean Monnet (1888-1979) entrepreneur, fonctionnaire international et homme d'influence français. Dès la Première Guerre mondiale, il est responsable de la coordination des approvisionnements des Alliés. Il joue un rôle au sein de la SDN, travaille auprès de Roosevelt à la mobilisation économique américaine. Après 1945, cet Européen convaincu, imagine la CECA puis la CED et les propose aux dirigeants français.

Robert Schuman (1886-1963) homme politique français, ayant connu comme mosellan, les conséquences des guerres pour l'Alsace-Lorraine, il joue un rôle majeur dans la négociation de nombreux traités sous la IV^e République. Son ami Jean Monnet le pousse à prendre une initiative européenne en 1950 et à travailler au rapprochement franco-allemand.

Konrad Adenauer (1876-1967) homme politique allemand, membre de la démocratie chrétienne, longtemps maire de Cologne, il est hostile au nazisme. Il devient le premier chancelier de la République fédérale allemande après la guerre, travaille au relèvement économique de son pays et au rapprochement franco-allemand.

Alcide de Gasperi (1881-1954) homme politique italien, démocrate-chrétien, il s'oppose au fascisme naissant. Après la guerre, il dirige à huit reprises des gouvernements italiens tout en jouant un rôle actif dans la construction européenne.

Document 1 : les objectifs de Jean Monnet.

De quelques côté qu'on se tourne, dans la situation du monde actuel, on ne rencontre que des impasses, qu'il s'agisse de l'acceptation grandissante d'une guerre jugée inévitable, du problème de l'Allemagne, de la continuation du relèvement français, de l'organisation de l'Europe, de la place même de la France dans l'Europe et dans le monde.

D'une pareille situation, il n'est qu'un moyen de sortir : une action concrète et résolue, portant sur un point limité mais décisif, qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes. (...) Il faut une action profonde, réelle, immédiate et dramatique qui change les choses et fasse entrer dans la réalité des espoirs auxquels les peuples sont sur le point de ne plus croire. Et ainsi, donner aux peuples des pays « libres » de l'espoir dans les objectifs plus lointains qui leur seront assignés, créera chez eux la détermination active de les poursuivre.

La situation allemande devient rapidement un cancer pour la paix dans un avenir prochain, et pour la France immédiatement, si son développement n'était pas dirigé pour les Allemands vers l'espoir et la collaboration avec les peuples libres. (...) Il ne faut pas chercher à régler le problème allemand avec les données actuelles Il faut en changer les données en les transformant.

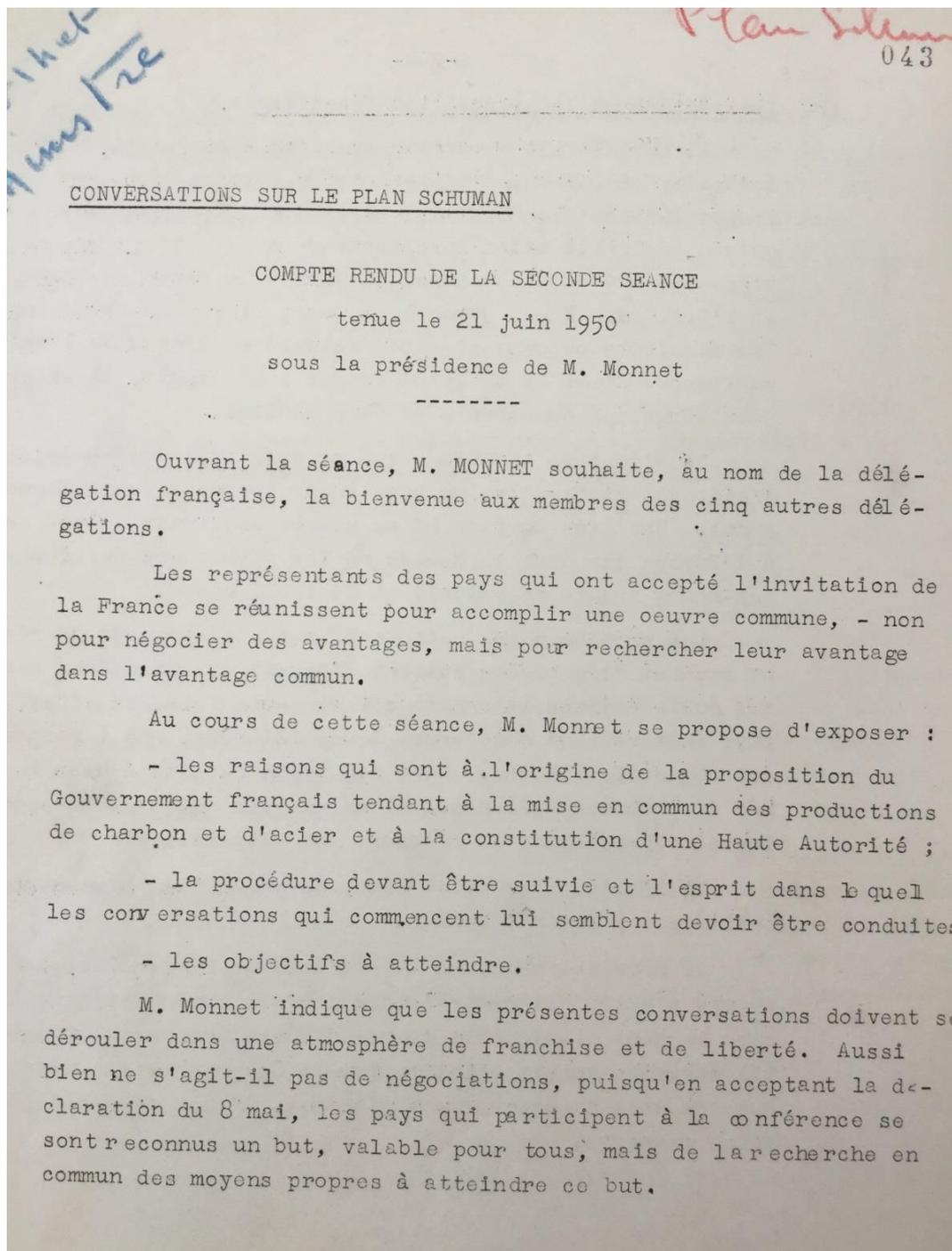
Texte de Jean Monnet adressé au président du Conseil Georges Bidault, 28 avril 1950,
Jean Monnet, Mémoires, Fayard, Le Livre de Poche, 2007.

Document 2 : les premières discussions au sujet de la CECA

Conversations sur le plan Schuman. Compte-rendu de la seconde séance, le 21 juin 1950.

Les représentants de la France, de la République fédérale allemande, de la Belgique, des Pays Bas, du Luxembourg et de l'Italie sont présents.

Cabinet du Ministre : Robert Schuman 1948-1953, 136. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



.../...

Bien des siècles ont prouvé que cette partie du monde a des ressources exceptionnelles. C'est notre devoir de les utiliser pour notre bien, plutôt que les uns contre les autres, de réaliser une communauté en éliminant ce qui nous divise.

Telles sont les raisons qui ont amené M. Robert Schuman et le Gouvernement français à proposer l'institution d'une autorité commune supra-nationale - autorité commune, mais non dictatoriale.

Là réside l'importance que nous attachons à certaines formules. L'autorité supra-nationale est l'expression concrète de cette communauté que nous nous proposons de créer. Ainsi que l'a déclaré M. Schuman : "L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. En fait, le premier stade de notre action vise à placer sous une Haute Autorité commune l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe."

Ces produits, le charbon et l'acier, ont été choisis parce qu'ils constituent la base de la vie économique des peuples. Mais en outre, pour l'opinion publique, acier et charbon sont liés à l'idée de guerre. Si nous pouvons placer leur production en Europe sous une autorité commune, nous aurons fait un pas essentiel vers l'élimination de la crainte.

M. Monnet indique que nous pouvons, certes, laisser les choses en l'état. Mais, si nous ne faisons rien, le destin se chargera de régler contre nous nos difficultés actuelles. L'initiative française ne crée pas ces difficultés, elle les met en évidence.

.../...

IV.- Missions de l'Autorité

Les missions imparties à la Haute Autorité commune ont été définies déjà dans la déclaration de M. Schumann : il s'agit pour elle, en résumé, d'assurer :

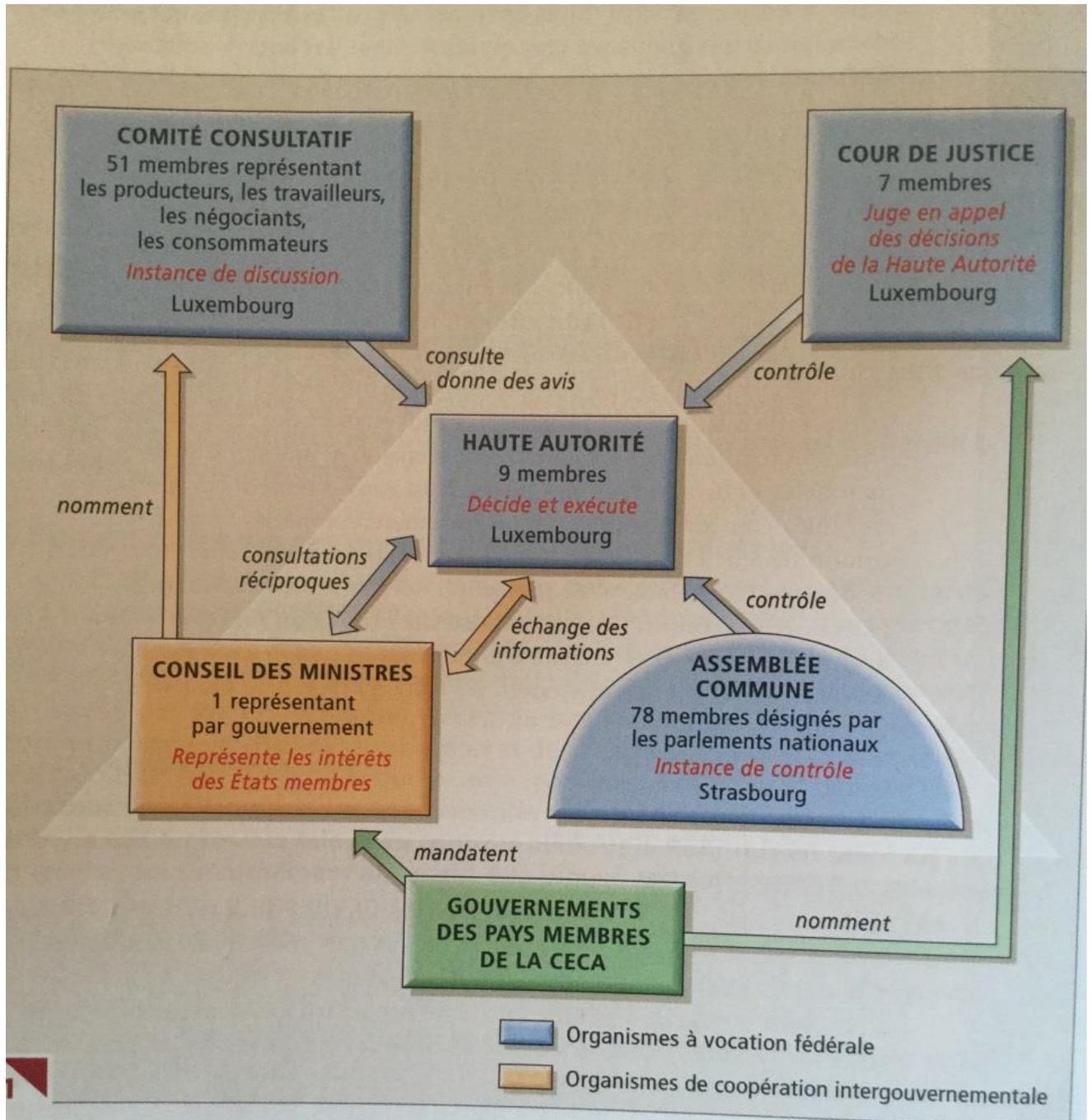
- la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité ;
- la fourniture, à des conditions identiques, du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des pays adhérents ;
- le développement de l'exportation commune vers les autres pays ;
- l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'oeuvre des industries contrôlées.

Les Etats représentés à la Haute Autorité s'engageront à la réalisation d'un marché unique et à la mise en commun de leur production.

A la demande de la Haute Autorité, ils devront supprimer les droits de douane affectant les produits sidérurgiques et charbonniers et faire cesser des pratiques restrictives de nature à favoriser l'exploitation de leurs seuls marchés nationaux.

L'augmentation de la productivité, l'amélioration des conditions de vie de la main-d'oeuvre des industries du charbon et de l'acier, constituent des objectifs qui semblent justifier cette action de la Haute Autorité.

Document 3 : le fonctionnement de la CECA, ancêtre de l'Union européenne.



Complétez le tableau suivant à partir des documents :

<p>Quelles sont les motivations de Jean Monnet et Robert Schuman ? (documents 1 et 3)</p>	
<p>Quels pays sont concernés ? (documents 2 et 3)</p>	
<p>Quels produits sont concernés par cette première tentative d'union ? (documents 2 et 3) Pourquoi ?</p>	
<p>La Haute Autorité représente-t-elle les intérêts d'un Etat en particulier ou l'intérêt général ? (document 3)</p>	
<p>Quels seront les missions et les objectifs de la Haute Autorité ? (document 2)</p>	



Appel à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) de Jean Monnet et Robert Schuman, le 9 mai 1950 dans le Salon de l'Horloge, au Ministère des affaires étrangères



Traité sur l'Union européenne. Maastricht, 7 février 1992 (copie certifiée conforme à l'original ; gouvernement italien dépositaire de l'original). Signataires français : Pierre Bérégovoy, Premier ministre, et Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères

(Source : Base Images MEAE - Service Presse - © Ministère des Affaires étrangères / F. de La Mure
Mise en page par A.TOH



Centre des Archives diplomatiques Académie de Créteil

3 rue Suzanne Masson
93120 La Courneuve
Contact : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr

11 | 11 Dossier réalisé par M. Birebent, professeur relai de l'Académie de Créteil auprès des Archives diplomatiques

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères